

tionné sur nos antiques marbres lyonnais (1) ; on y trouve plus rarement le troisième (2). Le second est propre à notre ville, où l'on trouve aussi des NAVTAE RHODANICI et LIGERICI (3). Dans plusieurs inscriptions de notre musée, on voit indiqués de diverses manières les honneurs accordés à des Lyonnais par leurs concitoyens, ainsi qu'ils le sont ici par l'expression HONORATO. Ce qui doit surtout nous occuper c'est la profession de marchand de blé, NEGOTIATORI FRUMENTARIO.

Les monuments épigraphiques dans lesquels cette profession est mentionnée ne sont pas en bien grand nombre dans les recueils. Dans celui de Gruter, on lit : M. THORANIO. EVHEMERO. (4) NEGOTIATORI. FRUMENTARIO (5). La qualification plus vague de FRUMENTARIVS, employée par Cicéron dans le sens de marchand de blé (6), se trouve avec la même signification, autant qu'on peut croire, dans une inscription du recueil de Smetius (7), où se lit le nom d'un AVR. SECUNDINVS DONATVS; et dans une autre qu'ont rapportée Doni (8) et Muratori (9) : L. CASSIVS. L. L. DAMA FRUMENTARIUS. Dans l'inscription funèbre d'une affranchie de la famille ABVDIA, rapportée par Muratori (10), et reproduite par M. Orelli (11), on lit la qualification de NEGOTIATRICI FRUMENTARIA ET LIGVMINARIA (*sic*). De celle-ci on peut conclure que le commerce des grains légumineux s'unissait quelquefois à celui des céréales. Nous connaissons ailleurs des indications de semblables

(1) Artaud, *Inscript. du Musée de Lyon*, XVIII, XXXV, XXXVI, XXXIX, XLI, LI, etc.

(2) *Op. laud.* III, XLI, etc.

(3) *Op. laud.* XXXIII, 6; XXXIV.—Spon, *Recherche des antiquités de Lyon*, pp. 99, 109, 127, 150, 167, etc.

(4) Ou mieux, sans doute, EVHEMERO.

(5) *Inscript. antiq.* p. DCXXII, 6.

(6) *De offic.* III, 15 et 16.

(7) *Inscript. antiq.* f. XX1, 18.

(8) *Inscript. antiq.* tom. II, p. 350, n° 66.

(9) *Nov. thes.*, tom. II, p. CMXLIII, 8.

(10) *Nov. thes.* tom. II, p. CMXXXV, 5.

(11) *Inscript. lat. sel.* tom. II, p. 29, n° 595.